

CAHIER DES CHARGES

APPEL À PRESTATAIRE POUR FORMATION SUR LE MARKETING DIGITAL ASSOCIATIF

I. PRÉSENTATION DU DLA

1) Objectif du dispositif

L'objectif du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est d'accompagner les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS), créatrices d'emploi, dans leur démarche de consolidation et de développement.

Depuis sa création en 2002, de nombreux acteurs financent et soutiennent le DLA : l'Etat, le Fonds Social Européen, la Banque des Territoires, les collectivités territoriales, le Mouvement associatif et ESS France.

Les cibles prioritaires du DLA sont les associations employeuses de petite et moyenne taille, les structures d'insertion par l'activité économique, les entreprises sociales agréées ESUS et les coopératives à finalité sociale créatrices d'emplois.

Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois,
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe,
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités.

2) Le DLA en Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, les structures porteuses du DLA sont les suivantes :

- DLA régional des Hauts-de-France : Mouvement Associatif Hauts-de-France
- DLA départemental de l'Aisne : Inter Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique Hauts-de-France
- DLA départemental du Nord : Nord Actif
- DLA départemental de l'Oise : BGE Picardie
- DLA départemental du Pas-de-Calais : Pas-de-Calais Actif
- DLA départemental de la Somme : Inter-Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique Hauts-de-France

II. L'accompagnement des structures bénéficiaires

1) La mission principale d'un.e chargé.e de mission DLA

Accompagner les structures bénéficiaires du DLA sur son territoire est la principale mission d'un.e chargé.e de mission DLA. Cette mission se décline en actions :

- Accueillir, informer et orienter les structures
- Etablir le diagnostic partagé des structures et le parcours d'accompagnement pour répondre au.x besoin.s identifié.s
- Coordonner la mise en œuvre du parcours d'accompagnement et assurer parfois une partie de l'accompagnement
- Assurer le suivi et la consolidation de l'accompagnement

2) Des thématiques d'intervention variées

Les structures bénéficiaires du DLA couvrent des champs d'interventions très variées et sollicitent des accompagnements sur des thématiques très diverses :

- Stratégie, projet
- Ressources humaines, organisation interne
- Modèle socio-économique, gestion financière
- Mutualisation, partenariat, filière

3) L'accompagnement au marketing associatif, une « nouvelle » thématique d'intervention

D'après l'étude « [La place du numérique dans le projet associatif](#) », réalisée par l'association *Recherches & Solidarités* et *Solidatech*, une minorité des associations se déclare mature dans leur digitalisation. Cette étude montre que pourtant les attentes des associations envers les outils numériques sont nombreuses et ces structures sont très majoritairement conscientes que ces outils peuvent les aider à être plus efficaces dans leurs actions.

Sur ce sujet de la transformation digitale, le marketing digital associatif nous (chargé.e.s de mission DLA en Hauts-de-France) apparaît comme l'un des sujets d'accompagnement qui devrait se renforcer dans les mois et années à venir. En effet, la crise sanitaire impacte les structures de l'ESS et particulièrement celles pour lesquelles les recettes d'activités (ex : prestation de service, la vente de produits, de formations, de place de spectacles, etc.) représentent une part importante de leurs ressources. Cela ne fait que renforcer le besoin de ces structures de mieux maîtriser les techniques de marketing digital dans le but de promouvoir leurs actions, d'attirer de nouveaux adhérents / clients, éventuellement de manière indirecte de nouveaux financeurs, etc.

Cela nous semble particulièrement prégnant dans les cas de structures faisant face à une concurrence accrue de structures lucratives (qui sont, quant à elles, particulièrement outillées sur la compétence de marketing digital).

4) Etre formé.e pour accompagner au mieux les structures sur la thématique du marketing digital associatif.

Pour accompagner au mieux les structures qui nous sollicitent sur cette thématique ou pour les aider à identifier qu'un tel accompagnement pourrait être un levier important de développement, il est nécessaire que nous (chargé.e.s de mission DLA) puissions être en mesure de mieux appréhender la thématique du marketing digital associatif.

III. La formation

1) Les bénéficiaires de la formation

Les chargé.e.s de mission DLA des structures porteuses du dispositif en région Hauts-de-France, soit maximum 12 participant.e.s.

2) Les attendus de la formation

L'objectif de la formation est de permettre aux chargé.e.s de missions DLA des Hauts-de-France de cerner précisément ce que recouvre le marketing digital et de mieux comprendre les enjeux du marketing digital pour les structures de l'ESS et particulièrement pour les associations. Si pertinent, un zoom pourra être fait sur les secteurs les plus concernés (la culture, le sport, les services à la personne ...).

A l'issue de l'accompagnement les chargé.e.s de mission devront être en mesure de lister les compétences et outils acquis par une structure en terme de marketing digital et de lui proposer des pistes d'amélioration (et si nécessaire un plan d'accompagnement dédié à cette thématique).

Il est à rappeler que les bénéficiaires de la formation assisteront au webinar sur cette thématique et à destination de SIAE de la région. Il est donc essentiel que le temps dédié à la formation ne soit pas une répétition de ce qui aura été proposé dans

Calendrier de réalisation

La formation pourra se dérouler en une ou deux demi-journées et devra être proposée à distance entre le 21 novembre et le 16 décembre.

Le Mouvement Associatif Hauts-de-France pourra mettre à disposition des outils de visio si besoin.

IV. Modalité de réponses de l'appel à prestataires.

1) Dépôt des dossiers :

Le formateur devra fournir, a minima, au DLA Régional **pour le 6 novembre 2020**, par mail:

- une présentation de sa structure et de ses références,
- une proposition méthodologique répondant au présent cahier des charges,
- un budget détaillé distinguant les différentes phases (nombre de demi-journées et prix de journée), un calendrier de l'intervention (avec des dates envisagées ou envisageables pour l'intervention d'ici à fin 2020)

La sélection du prestataire se fera le 16 novembre 2020, le prestataire sera informé au plus tard le 20 novembre 2020 de sa sélection.

2) Critères d'appréciation des offres

Les critères de choix du prestataire chargé de la formation seront :

1. L'adéquation et pertinence de la proposition au regard des termes du cahier des charges :

- Contenu de la proposition : identification, compréhension du contexte et de la finalité de la mission
 - Méthodologie proposée : méthodologie de projet adaptée à un collectif et au secteur de la structure ciblée, pertinence et l'opérationnalité des outils co-produits, identification des enjeux, expertise et plus-value du prestataire
 - Le respect du calendrier envisagé
 - Le coût global rapporté à la prestation proposée présentation de données budgétaires détaillées sur le nombre de jours d'intervention.
2. Les références / expériences antérieures probantes des consultants intervenants à l'échelle du territoire régional.
 3. La connaissance du secteur de l'ESS et particulièrement du secteur associatif.

Le prestataire retenu sera contacté par Le Mouvement associatif Hauts-de-France afin de lancer la formation.

3) Contact

Fanny Leguillette, chargée de mission DLA Régional – fanny.leguillette@lmahdf.org



Le Mouvement associatif Hauts-de-France

3 rue Camille Guérin – 59000 Lille
ESSpace Amiens, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin – 80000 Amiens
03 22 72 07 34 - contact@lmahdf.org

www.lmahdf.org

 [mouvementassociatifhdf](https://www.facebook.com/mouvementassociatifhdf)

 [@MouvAssoHDF](https://twitter.com/MouvAssoHDF)